VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

Plan de formation continue 2023

des personnels enseignants du 2nd degré public VR-DGE de la Nouvelle-Calédonie

présentation au

Conseil Consultatif de l'Enseignement

du 22 novembre 2022

Délégation à la formation continue des personnels de l'éducation nationale

mis à jour au 30 septembre 2022

Évolution dans la méthodologie

Modification du rétro planning de conception du plan de formation :

Afin de mettre en cohérence le calendrier du plan de la formation continue avec ce qui est pratiqué dans les autres académies métropolitaines, il a été convenu d'un glissement des opérations d'élaboration du plan de formation afin de permettre aux personnels VR-DGE d'effectuer via GAIA leur inscription aux actions de formation à candidature individuelle de l'année N+1 avant la fermeture des établissements en décembre.

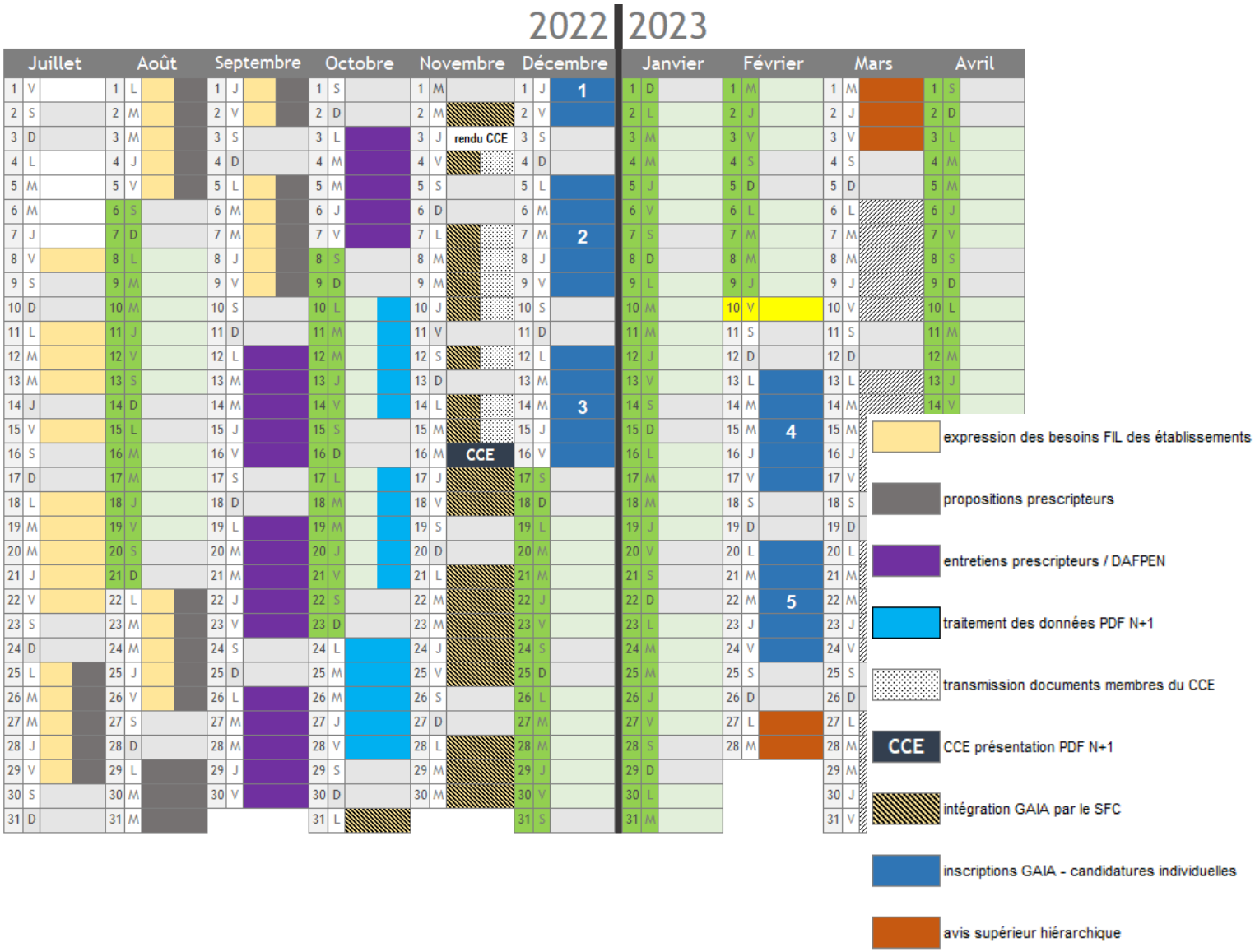

L'application GAIA sera cependant rouverte au cours des deux premières semaines de la rentrée scolaire pour permettre d'éventuels ajustements et donner la possibilité aux personnels nouvellement mis à la disposition de la Nouvelle-Calédonie début février, de s'inscrire au plan de formation de l'année en cours.

Cette modification de la période d'inscription au plan de formation a nécessité une modification du rétro-planning des opérations de collecte et de traitement des données ; c'est la raison pour laquelle, le bilan du plan de formation de l'année 2022 a été établi à partir des informations collectées au 30 septembre 2022, soit un mois avant que ce qui était pratiqué lors des années précédentes.

En conséquence, certaines comparaisons entre les bilans des différentes sessions seront biaisées par ce décalage substantiel d'un mois.

Bilan provisoire du plan de formation 2022

(bilan au 30 septembre 2022)

Un déploiement plus progressif sur l'ensemble de l'année scolaire :

Le déploiement des formations au cours des trois dernières années scolaires est révélateur. Si, l'année 2020 nous montre les effets du confinement, le déploiement sur l'année 2021 est conforme à ce qui était observé lors des exercices antérieurs, c'est-à-dire une forte concentration sur quelques mois de l'année.

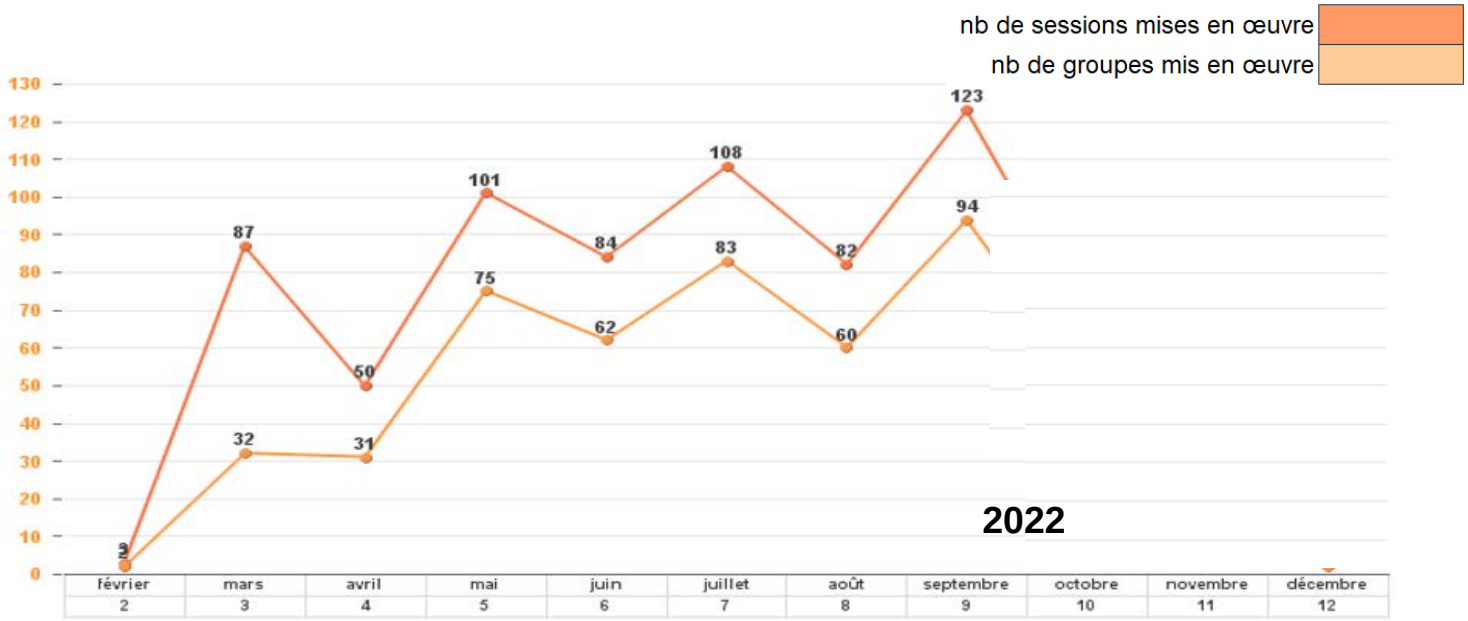

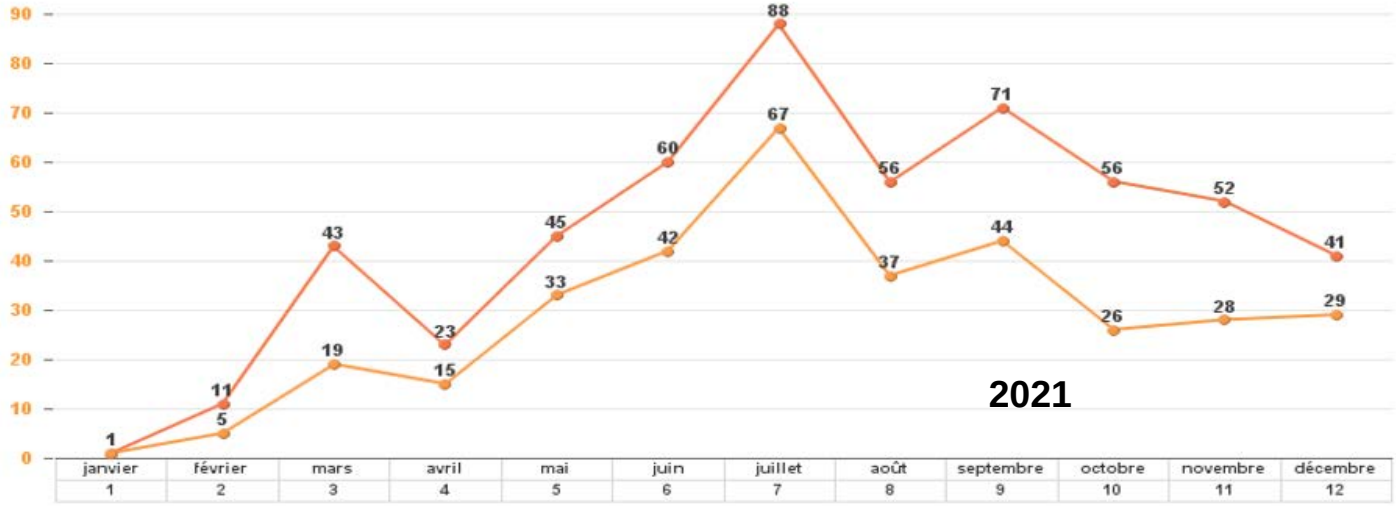

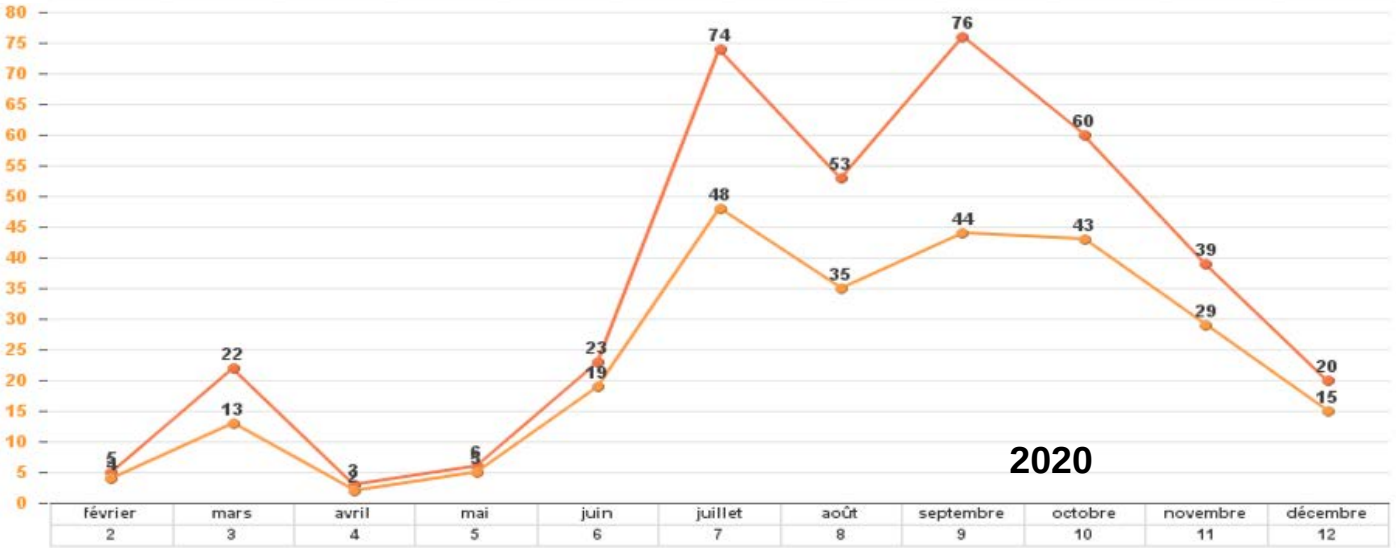

En revanche, le graphique du déploiement des formations sur l'exercice 2022 permet de faire apparaitre une "*reconquête*" des semaines avant les vacances d'avril.

En effet, partant du fait que la mise à jour du fichier de gestion EPP des personnels enseignants n'est stabilisée qu'à la fin du mois de mars par le *service des ressources humaines du vice-rectorat* ; et que par ailleurs, le *service de la formation continue* souhaitait disposer d'une quinzaine de jours pour mettre en œuvre les formations, il était implicitement convenu que les formations ne pouvaient être engagées qu'à partir de la seconde période du 1er trimestre de l'année scolaire.

De fait, nous constations chaque année un engorgement des formations au cours des mois de juillet à septembre.

Optimisation des premières semaines de l'année scolaire :

En mettant en œuvre des ***formations d'initiative locale*** ainsi que les ***formations à public désigné*** dès la rentrée, il a été possible au cours de l'exercice 2022 de répartir les formations de manière plus équilibrée sur les 9 mois ouvrables de l'année scolaire.

Cette optimisation concernera aussi les ***formations à candidature individuelle*** puisque la période des avis hiérarchiques qui succède aux inscriptions sur GAIA sera réduite dès 2023.

Une analyse des deux dernières campagnes d'avis hiérarchiques permet de dégager quelques constats :

- 1 agent VR-DGE sur 7 s'inscrit à une formation à candidature individuelle, soit 14,5% seulement de l'ensemble des personnels,
- en moyenne, 1 agent candidate à 2,75 formations,
- 60% seulement de ces demandes de formation reçoivent un avis hiérarchique (dont 40% sont sans avis hiérarchique),
- 4% des avis hiérarchiques portés sont "***défavorables***" (34 avis défavorable sur les 662 avis portés),
- lors de la campagne 2022 : 68% de ces 34 d'avis hiérarchiques défavorables avaient été émis par 3 établissements seulement (1 collège du public, 1 collège du privé et un 1 lycée du privé)

Cette campagne d'avis hiérarchiques opérée à l'issue du processus d'inscription sur GAIA neutralise en conséquence deux semaines supplémentaires dans l'année scolaire au détriment d'un déploiement plus équilibré sur l'ensemble de l'année scolaire.

Mettre à profit les dernières semaines de l'année scolaire :

Malgré les chiffres provisoires dont nous disposons (les données de ce bilan 2022 ayant été arrêtées au 30 septembre), nous pouvons constater à partir des extractions BOXI dans l'application GAIA que **48%** des formations ont été mises en œuvre depuis la rentrée.

	2019	2020	2021	2022	moyenne
nb dispositifs programmés	341	314	305	364	331
nb modules programmés	373	388	396	443	400
% des dispositifs mis en œuvre au cours de l'exercice	194 (56,89%)	113 (35,99%)	138 (45,25%)	174 (47,8%)	

Si nous considérons qu'il reste 3 mois avant la fin de l'année scolaire, nous pouvons anticiper un taux de mise en œuvre proche des 60/70% (taux de réalisation observé depuis plusieurs années en Nouvelle-Calédonie).

Les dernières semaines de l'année scolaire sont disponibles pour mettre en œuvre des formations et en particulier les formations d'initiative locale. Dans une période perlée par les épreuves certificatives, il est envisageable d'organiser des formations établissement avec une faible perturbation possible des emplois du temps des élèves.

Évaluation du degré de satisfaction des stagiaires :

Le questionnaire de satisfaction commun à toutes les formations mises en place à partir de l'année 2018 permet de mesurer le degré de satisfaction des stagiaires sur les formations auxquelles ils ont participé.

Ce feedback permet aux formateurs de prendre la mesure du ressenti des stagiaires afin de faire évoluer les pratiques, mais c'est aussi un faisceau d'indicateurs pour l'institution afin d'évaluer la qualité du service rendu.

Sur les quatre derniers exercices, le taux de réponses à ce questionnaire en ligne progresse substantiellement :

- en 2019, nous avions collecté **702** réponses à ce sondage sur les 4400 stagiaires ayant effectivement participé à l'une des formations du PDF, soit un taux de réponse de 14% ;
- en 2020, **608** réponses sur les 2100 stagiaires présents, soit un taux de réponse de 29% ;
- en 2021, **881** réponses sur les 1960 stagiaires présents, soit un taux de réponse de 45% ;
- en 2022, **916** réponses sur les 2700 stagiaires présents, soit un taux de réponse de 39% ;

Ce taux de réponse permet une analyse plus significative des ressentis des stagiaires

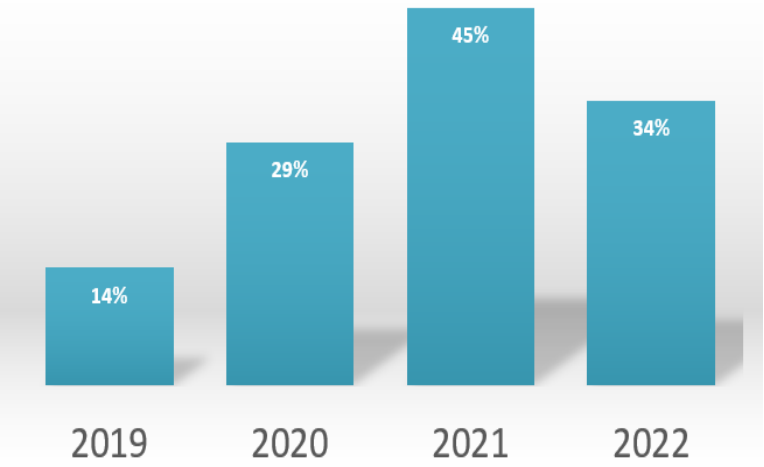

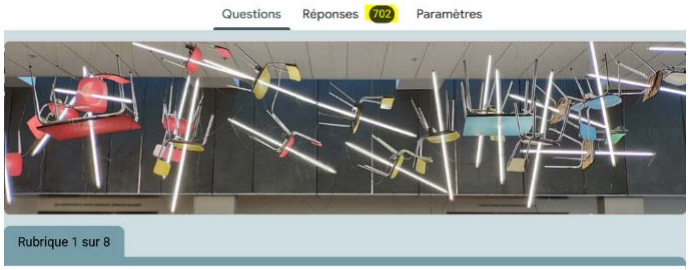

Questionnaire individuel d'évaluation d'une formation proposée au Plan Annuel de Formation 2019.

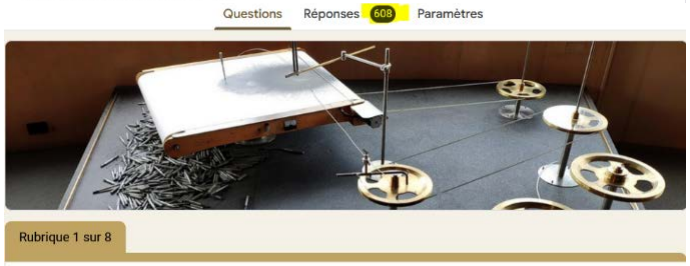

Questionnaire individuel d'évaluation d'une formation PAF 2020.

Questionnaire d'évaluation de la qualité des formations 2022

Il serait fastidieux de revenir sur l'ensemble des réponses aux 20 questions, plus exactement une quarantaine de question puisque le questionnaire se divise en fonction des modalités de mise en œuvre :

- formations en présentiel dans une salle ;
- formations hybrides (présentiel et à distance) ;
- formations tout à distance (donc les parcours Magistère)

Cependant, il est possible d'isoler quelques éléments signifiants.

Plus de 95% des formations ont été concernées par une évaluation anonyme de stagiaires.
La répartition des réponses en fonction des modalités de mise en œuvre respecte la ventilation entre le type de formation : en présentiel, hybride et à distance :

	2021	2022
nb de sessions de formation mises en œuvre au plan de formation de l'année N	138	174
nb de stagiaires sollicités par mail pour répondre au questionnaire en ligne	3 082	4 466
nb de réponses exploitables dans le questionnaire en ligne	655	897
nb de formations ayant fait l'objet d'une évaluation via le questionnaire en ligne	132	161
% de formations concernées par une évaluation par rapport au nb de formations mises en œuvre	96%	93%
% de réponses pour des formations opérées en présentiel avec une présence physique	47%	58%
% de réponses pour des formations opérées de façon hybride (présentiel et à distance)	28%	19%
% de réponses pour des formations opérées exclusivement à distance	25%	23%

L'analyse des réponses à la question 1 permet de percevoir des tendances sur le ressenti des stagiaires :
« *sur une échelle de 1 à 5, comment exprimeriez-vous votre degré de satisfaction sur la globalité de ce dispositif de formation ?* »

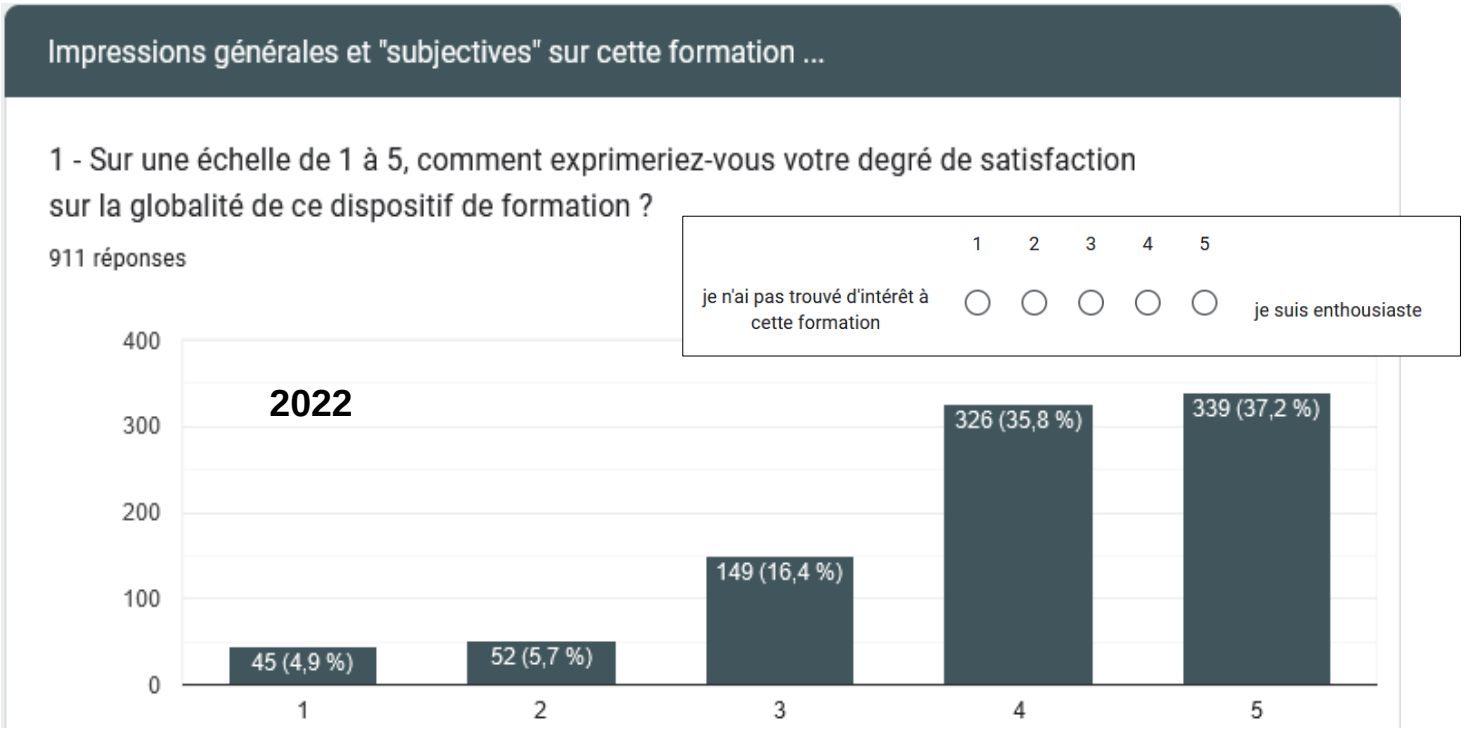

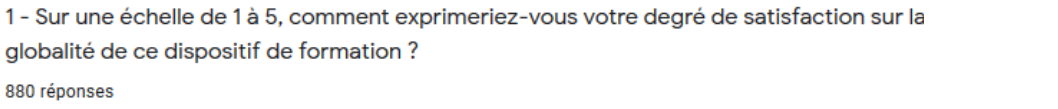

Le taux de satisfaction est légèrement en baisse par rapport au degré de satisfaction global observé en 2021.

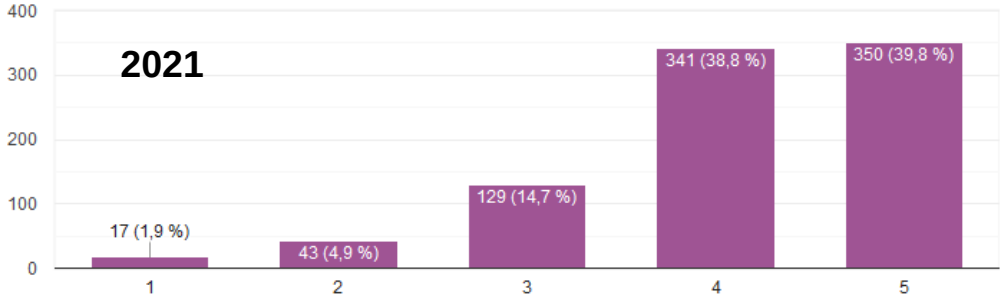

En 2022 : 39% des avis "*négatifs*" (degré 1 et 2 de l'échelle d'évaluation) se sont concentrés sur seulement 6 formations. En 2021 : 46% des avis "négatifs" se concentraient sur 3 formations exclusivement.

	2021	2022
nb d'avis "négatifs" (degré 1 et 2 de l'échelle d'évaluation) à la question Q1 : « comment exprimeriez-vous votre degré de satisfaction sur la globalité de ce dispositif de formation ? »	48	97
% d'avis "négatifs" à la Q1 par rapport au nombre total de réponses au questionnaire	7%	11%
nb de formations concernées par d'avis "négatifs" (degré 1 et 2 de l'échelle d'évaluation) à la Q1	34	45
% des formations concernées par un avis "négatif" à la Q1 par rapport au nombre total de formations évaluées	26%	28%
nb de formations ayant reçu plus de 4 avis "négatifs" à la Q1	3	6
nb d'avis "négatifs" à la Q1 cumulés par les formations identifiées à la question précédente	22	38
% des formations concernées par un avis "négatif" à la Q1 par rapport au nombre d'avis "négatifs"	46%	39%

A la question 2 : « *si vous deviez résumer cette formation en un mot ...* », voici la redondance des mots choisis par les stagiaires ayant portés un avis "négatif" en 2022 ou en 2021 :

2022

2021

Voici pour information la liste des formations concernées par plus de 4 avis "négatifs" à la question 1. Une analyse plus fine des résultats sera faite par les formateurs à partir des réponses aux 19 autres questions.

nb d'avis négatifs	2021	Q1	*comment exprimeriez-vous votre degré de satisfaction sur la globalité de ce dispositif de formation ?*
7	013 réforme Lycée : montée en compétence formateurs au grand oral		
10	057 enseignement Lettres : le français au collège		
5	199 préparation concours enseignants : certification CAFFA - montée en compétence des formateurs		

nb d'avis négatifs	2022	Q1	*comment exprimeriez-vous votre degré de satisfaction sur la globalité de ce dispositif de formation ?*
4	006 maîtrise des fondamentaux : sensibilisation à la grammaire contrastive - FLS		
4	018 enseignement STI : mise en œuvre du référentiel AIPR		
5	019 réforme lycée : préparation au Grand Oral		
17	135 enseignement physique-chimie : Séminaire en mécanique		
4	326 groupe ressource et de recherche : enseignement éducation physique et sportive - santé et bien être		
4	020 enseignement physique-chimie : Programmation au lycée		

Les autres questions corroborent les réponses à cette question inaugurale.

Par exemple, à la question 13 et 18 (en fonction du questionnaire pour les trois modalités de formation : présentiel, hybride, à distance) : « *cette formation va-t-elle vous permettre de modifier, enrichir, faire évoluer, … , votre pratique professionnelle et de monter en compétence ?* », ces mêmes stagiaires auront tendance à porter un avis "négatif", c'est une des possibles raisons pour lesquelles on observe une même sensible baisse de la satisfaction des stagiaires.

	2021	2022
nb d'avis "négatifs" (degré 1 et 2 de l'échelle d'évaluation) à la question commune Q13 et Q18 : « cette formation vous permettra-t-elle de modifier, enrichir, faire évoluer ... votre pratique professionnelle ?	74	122
% d'avis "négatifs" à la Q13 et Q18 par rapport au nombre total de réponses au questionnaire	11%	14%
nb d'avis "négatifs" à la question Q13-18 et qui l'étaient déjà à la Q1	45	33
proportion de stagiaires insatisfaits à la Q1 qui portent un avis négatif à la Q13-18	61%	27%
nb de formations concernées par un avis "négatif" (degré 1 et 2 de l'échelle d'évaluation) à la Q13-18	41	54
% des formations concernées par 'avis "négatifs" à la Q13-18 par rapport au nombre total de formations évaluées	31%	34%
nb de formations ayant reçu plus de 4 avis "négatifs" à la Q13-18	3	9
nb d'avis "négatifs" à la Q13-18 cumulés par les formations identifiées à la question précédente	24	55
% des formations concernées par un avis "négatif" à la Q13-18 par rapport au nombre d'avis "négatifs"	32%	45%

En 2022 : 55% des avis "*négatifs*" à la question 18 se sont concentrés sur 9 formations, alors qu'en 2021, 24% des avis "négatifs" concernaient sur les mêmes 3 formations :

nb d'avis négatifs	2021	Q13 + 18	*cette formation vous permettra t'elle de modifier, enrichir, faire évoluer ... votre pratique professionnelle ?*
7	013 réforme Lycée : montée en compétence formateurs au grand oral		
13	057 enseignement Lettres : le français au collège		
4	199 préparation concours enseignants : certification CAFFA - montée en compétence des formateurs		

nb d'avis négatifs	2022	Q13 + 18	*cette formation vous permettra t'elle de modifier, enrichir, faire évoluer ... votre pratique professionnelle ?*
4	006 maîtrise des fondamentaux : sensibilisation à la grammaire contrastive - FLS		
5	011 méthodes d'apprentissages et enseignement : neurosciences cognitives - la mémoire de travail		
5	018 enseignement STI : mise en œuvre du référentiel AIPR		
5	019 réforme lycée : préparation au Grand Oral		
4	020 enseignement physique-chimie : Programmation au lycée		
5	058 bien être et santé : formation ABMA - améliorer le bien être et le climat scolaire		
17	135 enseignement physique-chimie : Séminaire en mécanique		
6	207 information et orientation : accompagnement à l'orientation		
4	326 groupe ressource et de recherche : enseignement éducation physique et sportive		

Nous devons être attentifs à cette "*forme d'insatisfaction*" des stagiaires, et comme chaque année, l'ensemble des données sera transmis aux formateurs pour une analyse plus fine des différents résultats en fonction du contexte spécifique de chaque formation.

Un étalement des convocations sur la semaine :

- 56% des convocations sont éditées pour des formations organisées les lundis, mardis, jeudis et vendredis de la semaine avec un possible impact sur les emplois du temps des élèves.

- 44% des convocations sont effectuées les mercredis, avec un impact plus limité sur le fonctionnement des établissements.

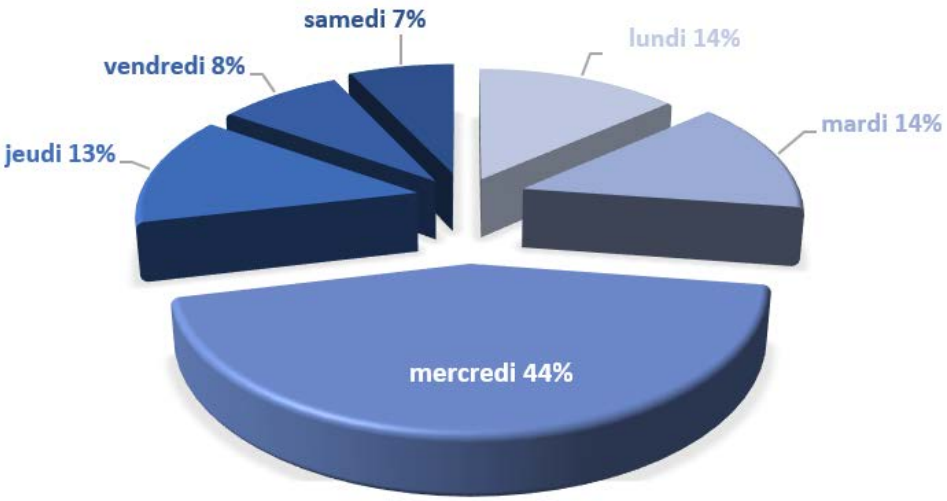

En fonction des jours de la semaine et des tranches horaires, voici une ventilation des convocations pour l'année 2022 :

créneaux de convocations	nb convocations par journée	nb conocations par tranche horaire
lundi matin	110	78
lundi après-midi		24
lundi soirée		8
mardi matin	112	65
mardi après-midi		24
mardi soirée		23
mercredi matin	359	83
mercredi après-midi		246
mercredi soirée		30
jeudi matin	109	55
jeudi après-midi		30
jeudi soirée		24
vendredi matin	67	39
vendredi après-midi		18
vendredi soirée		10
samedi matin	57	57
samedi après-midi		
samedi soirée		

Une prise en charge individualisée des néo-contractuels :

Le dispositif d'accompagnement dit : "*Contrat d'Accompagnement Spécifique*" (CAS) principalement destiné aux contractuels, a fait la preuve au cours de ces trois dernières années de son efficacité. Ces constats sont étayés par les rapports de tutelle ainsi que par les rapports d'inspection.

Le nombre de bénéficiaires semble se stabiliser autour de 80, et ce dispositif s'avère particulièrement adapté à un accompagnement individualisé, même lorsque cette tutelle s'effectue à distance.

	2020	2021	2022
nb de contrats d'accompagnement spécifiques :	25	82	64
nb d'heures de CAS prises en charge par le service de la formation continue :	320	645	480
nb d'heures de CAS prises en charge par les directions confessionnelles :	50	170	170

Pour information, ce type d'accompagnement individualisé a aussi été mis en place aussi pour des personnels administratifs, gestionnaires, personnels de direction, …

Présentation du PDF 2023

Un plan de formation conjoint DENC - DGE :

En cohérence avec le *schéma directeur de la formation continue des personnels du ministère de l'Éducation nationale* 2022-2025 (MENH2201155C) le plan de formation continue initiale, continuée et continue des personnels DENC-DGE s'inscrit dans la continuité de ce qui a été mené depuis 2019.

Les orientations du plan de formation se déclinent en axes, et nous avons retenu plus particulièrement :

Axe ① : développer une culture professionnelle en cohérence avec les valeurs de l'école calédonienne et les enjeux de l'éducation

- *consolider les apprentissages des fondamentaux et ainsi prévenir l'innumérisme, l'illettrisme et l'illectronisme,*
- *promouvoir une école inclusive qui donne une juste place à toutes et tous, quels que soient son genre, ses difficultés, son handicap, son origine sociale, etc ...*
- *renforcer le bien-être, la bienveillance, le climat scolaire et prendre soin de la santé des élèves*
- *renforcer la politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves.*

Axe ② : favoriser les réussites de tous, accompagner et perfectionner les pratiques professionnelles des équipes pédagogiques

- *promouvoir les approches pédagogiques positives et valorisantes pour redonner confiance aux élèves*
- *établir une réelle continuité pédagogique avec l'élève hors de l'école*
- *s'appuyer sur l'analyse des pratiques professionnelles pour améliorer les apprentissages des élèves*
- *favoriser l'engagement et la persévérance scolaire (lutter contre le décrochage scolaire),*
- *former aux enjeux de l'éducation au développement durable et renforcer le rapport à la science.*

Axe ③ : consolider les pratiques et les compétences autour des enjeux du numérique

- *déployer un continuum de formation pour accompagner l'entrée dans le métier*
- *enrichir l'offre de formation par les apports du numérique (plateforme M@gistère).*

Axe ④ : accompagner le développement professionnel de l'ensemble des agents

- *déployer un continuum de formation pour accompagner l'entrée dans le métier,*
- *faire monter en compétence tous les personnels pour un accès aux concours et aux certifications,*
- *développer les compétences professionnelles des agents,*
- *impulser des dynamiques de coopération, développer des collectifs apprenants,*
- *développer des pratiques professionnelles écoresponsables et optimiser l'organisation du travail.*

Les formations d'initiative locale :

Les directions des établissements disposaient d'une période de 7 semaines pour exprimer leurs besoins en ***formations d'initiative locale***.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
nombre d'établissements ayant exprimé des besoins en formation	27	21	25	30	17	14	21
% des Etab demandeurs par rapport au nb total d'EPENC :	61%	48%	57%	70%	39%	32%	48%
nb de demandes de FIL pour l'année N+1			31	99	62	63	60

L'ensemble des 60 demandes de formations a été formalisé et compilé dans les **306 dispositifs de formation** inscrits au plan de formation 2023.

Calcul du budget prévisionnel des dispositifs de formation :

Les entretiens bilatéraux avec la quarantaine de prescripteurs de formation ont permis d'optimiser les modalités de mise en œuvre pour contenir les frais de déplacements et l'hébergement des stagiaires et ainsi réduire les coûts prévisionnels sur le BOP 141.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
BOP 0141-10	10 903 898 XPF	11 800 902 XPF	10 374 312 XPF	9 343 539 XPF	10 381 710 XPF	11 000 000 XPF

Les crédits alloués à la formation continue des personnels enseignants restent constants depuis une demi-douzaine d'années.
Afin d'étendre l'offre de formation, nous avons collectivement œuvré pour mettre en adéquation ces crédits avec les coûts prévisionnels des frais de déplacement et d'hébergement.

Ainsi, et avec la collaboration de tous prescripteurs de formation, les ***estimations budgétaires ont été divisées par 4***, alors que le nombre de formations proposées au PDF est resté sensiblement constant au cours des 5 dernières années : autour de 300 dispositifs de formation proposés.

	BOP 141 déplacements + hébergement
prévisions PDF 2023	12 536 909 XPF
prévisions PDF 2022	14 875 862 XPF
prévisions PDF 2021	11 905 672 XPF
prévisions PDF 2020	29 542 766 XPF
prévisions PDF 2019	41 175 836 XPF

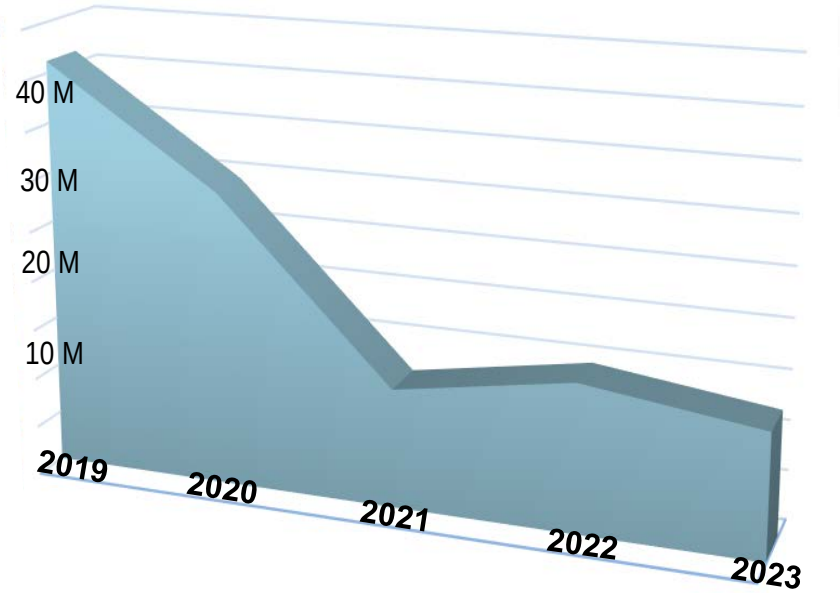

Cette optimisation a été possible en ré-envisageant les modalités de mises en œuvre des formations.
S'il y a une dizaine d'années, l'ensemble des formations étaient opérées sur Nouméa avec le déplacement systématique des enseignants de brousse et des îles, aujourd'hui pour limiter :

- l'impact de la formation continue sur les emplois du temps des élèves ;
- les temps de transport générés par les déplacements ;
- l'inadaptation des contenus de formation aux réalités du terrain ;
- les problèmes d'organisation personnels ;
- les frais induits de déplacements et d'hébergements ;
- la complexité des procédures administratives de remboursement ;
- la pollution générée par les déplacements ;

toutes les modalités ont été envisagées pour concilier en même temps l'objectif d'un plan de formation cohérent avec les contraintes budgétaires :

- en limitant les regroupements massifs sur Nouméa ;
- en délocalisant les formations sur les bassins d'établissements de brousse comme des îles ;
- en privilégiant les formations d'initiative locale en établissement ;
- en proposant des parcours de formation à distance ;
- en opérant des formations en présentiel et en même temps en distanciel pour les personnels distants ;
- en proposant des formations multimodales (classe inversée, etc.)
- en ciblant - avant une extension pour les bassins de brousse et des iles - les nouvelles formations aux potentiels stagiaires de Nouméa / Grand Nouméa ;
- en optimisant les déplacements des formateurs ;

⚠ ttention ces budgets prévisionnels sont établis à partir de deux hypothèses hautes :

- que toutes les formations soient mises en œuvre (alors que le taux de réalisation est de 60 à 70%) ;
- que tous les stagiaires soient présents (alors qu'à minima le taux d'absence est de 20 %) ;
- que tous les stagiaires pouvant prétendre à une prise en charge de leur frais de déplacement et d'hébergement transmettent dans les délais impartis l'ensemble des documents administratifs.

Les indemnités de formation :

On peut observer un même écart entre le budget prévisionnel (correspondant au total théorique de vacations à rémunérer) pour les indemnités de vacation de formation, avec ce qui est réellement défrayé aux formateurs à l'issue de l'exercice comptable.

Toutefois, 30 à 40% de formations ne sont pas opérées, et une part importante des formations sont animées par des chargés de mission, par l'inspection pédagogique et font partie intégrante de leurs missions ou quotités de décharge. Il est rappelé à ce titre qu'en raison du non-cumul de rémunération, un formateur ne peut percevoir une vacation qu'au-delà de son service de base.

Ainsi une part non négligeable de la formation est assurée sans que cela impacte le titre II.

	budget prévisionnel des indemnités horaire de vacation pour la formation	différentiel prévisionnel et indemnités payées		imputations sur Titre II
prévision PDF 2023 (N-1)	29 935 804 XPF			
prévision PDF 2022 (N-1)	38 903 268 XPF	-63%	réalisation PDF 2022	14 435 999 XPF
prévision PDF 2021 (N-1)	35 238 170 XPF	-59%	réalisation PDF 2021	14 601 196 XPF
prévision PDF 2020 (N-1)	40 929 537 XPF	-62%	réalisation PDF 2020	15 484 105 XPF
prévision PDF 2019 (N-1)	26 083 803 XPF	-41%	réalisation PDF 2019	15 293 329 XPF
prévision PDF 2018 (N-1)	31 444 933 XPF	-40%	réalisation PDF 2018	18 802 173 XPF
		-53%		

Sur les quatre derniers exercices budgétaires au titre de la formation continue, le réalisé correspond à 47 % du prévisionnel.

Une répartition équilibrée des modalités d'inscription :

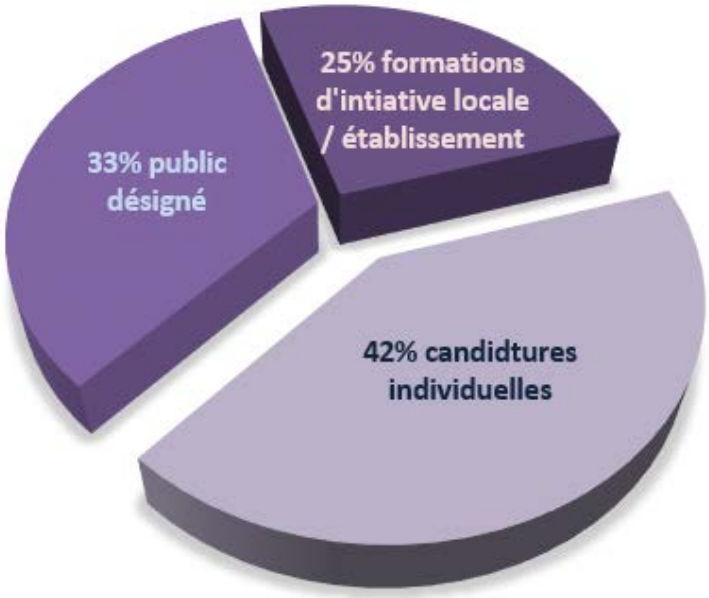

Nous confirmons pour la seconde année une répartition équilibrée entre les modalités d'inscription à un dispositif de formation.

En favorisant les ***formations d'initiative locale*** sur proposition des EPENC, nous augmentons les possibilités de contextualisation aux besoins réels des personnels en établissement.

La part des formations à ***public désigné*** se réduit au bénéfice des formations à ***candidatures individuelles***.

Une diversification des modalités de formation :

La crise sanitaire nous a donné l'opportunité de développer les formations à distance alors que depuis une dizaine d'années les conditions techniques étaient certes réunies, mais les habitudes d'organisation de formations en présentiel n'incitaient pas les formateurs à proposer d'autres modalités d'intervention.

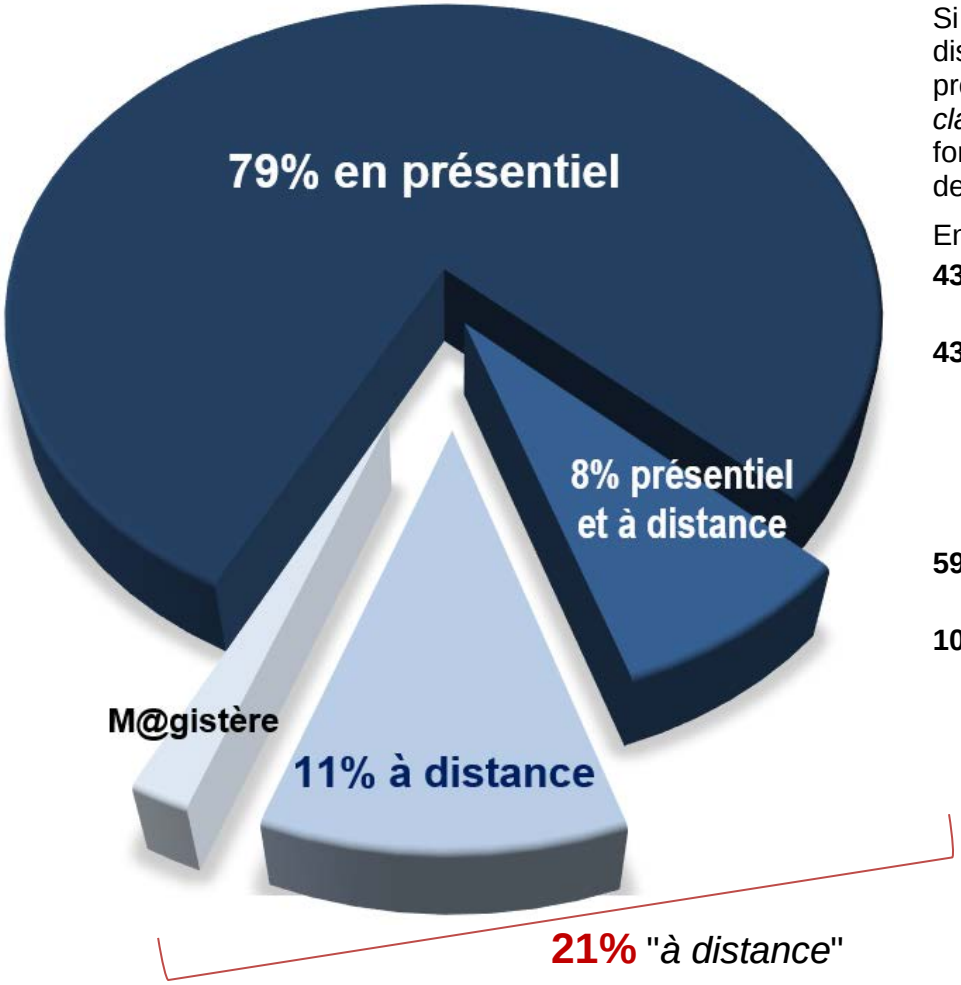

Si la mise en œuvre des formations à distance s'est enclenchée en 2020, la proportion entre les "*formations classiques*" et les autres modalités de formation s'est stabilisée au cours des 3 dernier exercices.

En 2023 :

432 sessions de formation seront opérées en ***présentiel***.

43 sessions de formation seront en ***co-modalité*** avec des stagiaires en présentiel dans un lieu de formation dans le Grand-Nouméa tandis que quelques stagiaires plus éloignés y seront associés en visio.

59 sessions de formation seront opérées totalement à distance.

10 sessions de formation seront animées au travers de ***parcours M@gistère*** avec des temps de regroupement en visio-réunions sous la forme de classes virtuelles.

Pour comparaison, la part des formations opérées "*en présentiel*" dans les plans de formation 2020 et 2021 était sensiblement supérieure.

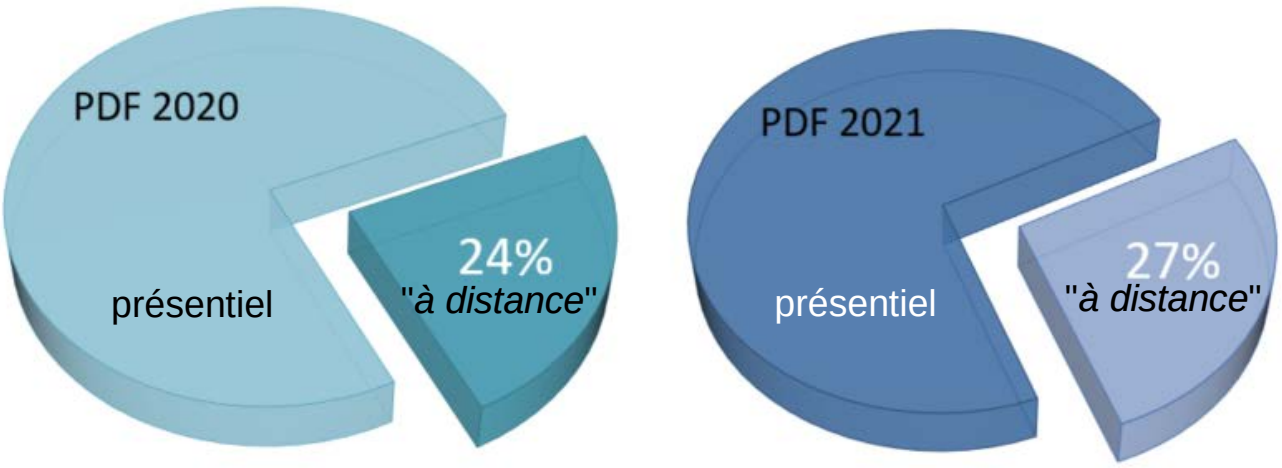

L'équilibre entre des ***modalités classiques*** de formation et des modalités ***à distance*** semble se stabiliser entre ¼ et ⅓ sur les 3 derniers plans de formation.

Une adaptation au plus près des besoins du terrain :

Dans un souci d'adéquation des formations au plus près des ***besoins recensés*** et dans une logique de ***rééquilibrage territorial*** le plan de formation 2023 proposera des formations décentralisées.

Sur les 432 sessions de formation qui seront opérées en présence des stagiaires :

362 sessions de formation seront organisées à Nouméa ou sur le Grand-Nouméa,

70 sessions de formation seront délocalisées dans l'un des bassins d'établissements de la province Nord comme des îles Loyauté.

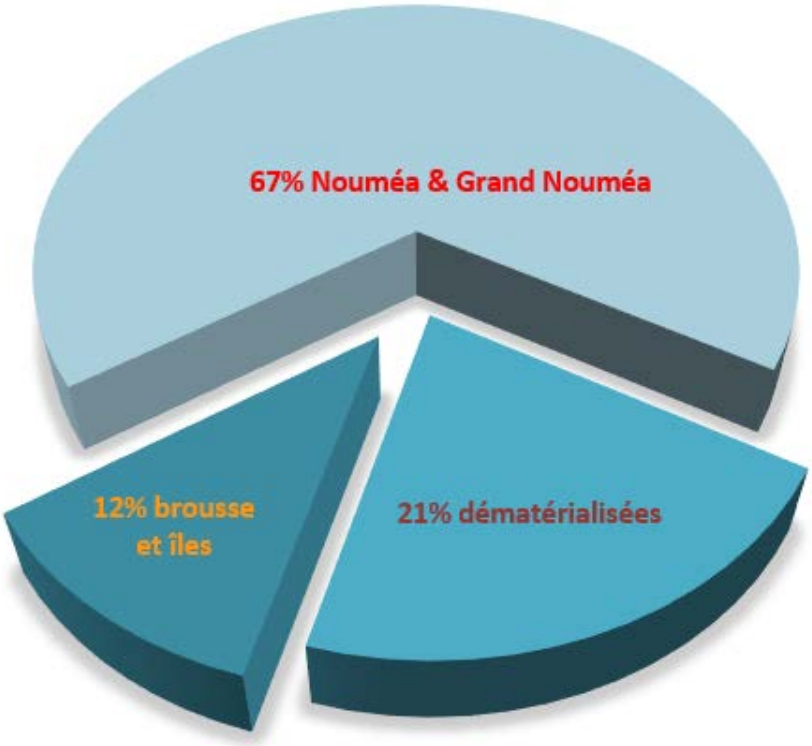

Une offre de formation équilibrée :

Le nombre de dispositifs et de sessions sont répartis de manière équilibrée sur les axes prioritaires d'orientation du PDF 2023 :

	nombre de dispositifs de formation	nombre de sessions de formation	
enseignement et pédagogie :	152	94	*enseignement et pédagogie*
numérique éducatif :	103	48	*méthodes d'apprentissages et d'enseignement*
méthodes d'apprentissages et d'enseignement :	61	46	*prévention, bien être et santé, sécurité*
prévention, bien être et santé, sécurité :	61	30	*accompagnement préparation aux concours*
accompagnement préparation aux concours :	34	20	*groupe ressource et de recherche*
parcours orientation :	31	19	*numérique éducatif*
maitrise des fondamentaux :	27	15	*maitrise des fondamentaux*
groupe ressource et de recherche :	20	10	*suivi contractuels*
suivi contractuels :	17	6	*parcours orientation*
actions artistiques et culturelle :	11	6	*actions artistiques et culturelle*
culture scientifique :	8	5	*culture scientifique*
EFCK et enseignement LK :	5	4	*EFCK et enseignement LK*
développement durable :	4	2	*développement durable*
	534	**305**	

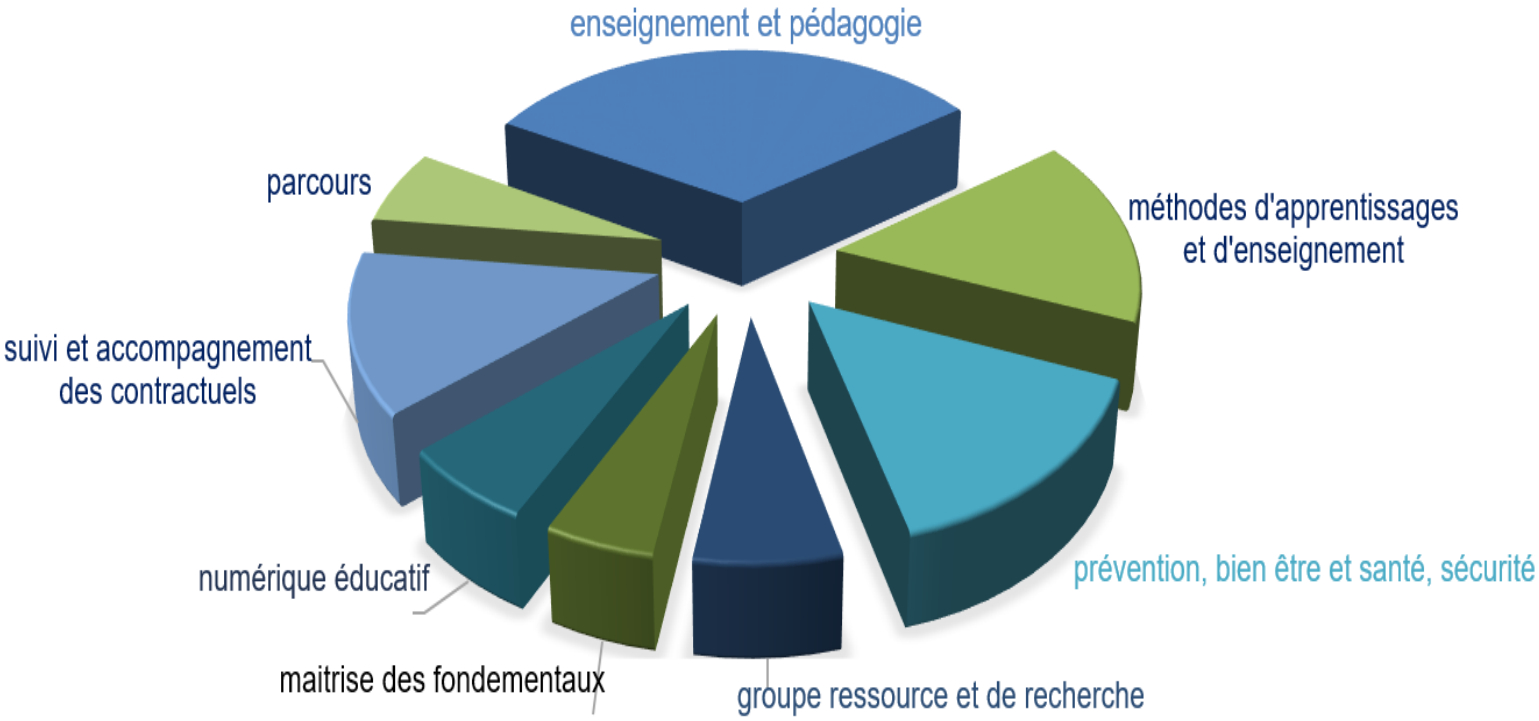
enseignement et pédagogie
méthodes d'apprentissages et d'enseignement
prévention, bien être et santé, sécurité
groupe ressource et de recherche
maitrise des fondementaux
numérique éducatif
suivi et accompagnement des contractuels
parcours

collection

Bilan et présentation du plan de formation

thématique

Formation continue des personnels du vice-rectorat

titre du document

Plan de formation des personnels du 2nd degré de l'enseignement public

éditeur

Délégation académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (DAFPEN)
vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie,
direction générale des enseignements

numéro

DAFPEN 2022

date

04 novembre 2022

contact

dafpen@ac-noumea.nc